

†

CHARTREUSE DE SÉLIGNAC

30 octobre 1982

PAR SIMANDRE (AIN)

01250.- Ceyzériat

Cher Monsieur,

Je vous adresse tous mes remerciements pour la brochure que vous avez bien voulu m'adresser pour éclairer ma lanterne et satisfaire ma curiosité au sujet des Facultés-St. Ignace. Notre cher don Gabriel me la commentera, car vous pensez que mes connaissances en flamand sont assez redoutables, quoiqu'il ne soit arrivé de faire des traductions de cette langue, armé de sa grammaire allemande et d'un dictionnaire, et ma foi, cela ne marchait pas mal.

Je vous félicite de votre trouvaille de Malmesbury, et j'espère que nous verrons quelque jour la publication de ces miniatures. Les mss. carthusiens ainsi ornés ne sont pas fréquents. Il y en a un, liturgique, venant d'une chartreuse belge, dans les bibliothèques françaises, mais je ne le retrouve pas à l'instant. Il figure dans son catalogue, et je me souviens que les illustrations sont parfois humoristiques.

Il n'est bien facile de vous indiquer le sens des notations portées en marge de cette Bible de choeur, car nous les employons toujours dans notre rite, imprimées dans la bible latine qui nous a servi jusqu'en 1965, manuscrites depuis que nous nous servons de bibles françaises.

Chaque livre ou ensemble liturgique de livres bibliques est divisé

en un certain nombre de morceaux, nommés "terminationes", en français "terminaisons", qui correspondent à ce qu'on lit à un office de matines; ces fragments (jadis de longueur très inégales suivant la longueur des nuits) sont numérotés de façon continue, et c'est le chiffre que vous trouverez après le "P".

par cycle liturgique

Chacune de ces "terminaisons" reçoit une double division, en trois leçons assez longues pour les jours fériés et jours de fête de 3 leçons, signalées par les lettres: "P" (= prima lectio), "S" (=secunda) et "T" (=tertia) - et en 8 leçons pour les dimanches, où elles sont chantées aux 2 premiers nocturnes (le troisième comprend des lectures patristiques, comme les 3 nocturnes des fêtes de 12 leçons et solennités); ces 8 leçons sont signalées par les chiffres de I à VIII. Comme nous chantons à matine la Bible de façon continue, vous comprenez en effet que les fêtes, les lectures au réfectoire font varier chaque année les lectures tombant le dimanche, d'où la nécessité de cette double numérotation.

Ces règles sont toujours en vigueur, mais il n'en va pas de même de celle qui prescrivait de lire conventuellement toute la Bible chaque année, ce qui, avec la variation des jours de réfectoire (par occurrence d'une fête et d'un dimanche) faisait varier le nombre de jours de lecture, d'où la nécessité parfois de lire à matines deux terminaisons, et parfois trois, surtout quand s'y joignait la longueur variable du temps liturgique, ce qui vaut surtout pour l'avent, qui dure de 3 à 4 semaines selon les années. D'où la nécessité d'une 3^e division (marquée dans votre

ms. par les lettres A, B, C) pour répartir en 3 leçons 2 terminaisons jointes. Je crois que cette dernière division n'était pas officielle, contrairement aux autres, mais venaient de coutumes de maisons. Vous en avez la législation pour la chartreuse de Trêves dans *Analecta Cartusiana* II, *Mittelalterliche Caeremonialia der Kartäuser*, t. I, pp. 54-58, qui vous donnera aussi le nombre de terminaisons par groupes liturgiques de livres bibliques. Vous y retrouverez l'équivalent de votre rubrique: "ch.2, § 1...Si a fuerit littera dominicalis..." mais je crois que le système adopté en Angleterre différait de celui de Trêves.

Don Gabriel a bien reçu votre lettre et travaille à compléter ses *Corrigenda* sur *Cartusiana* de Gruijs en collationnant mon fichier personnel; il compte aussi, à l'aide de celui-ci, vous envoyer une mise à jour pour les ouvrages parus depuis 1977. L'œuvre est déjà bien avancée, mais demande encore quelque temps, surtout pour ce second point.

Je vais faire exécuter les deux séries de photocopies que vous me demandez. Malheureusement notre liaison avec Bourg a eu lieu jeudi, et il vous faudra attendre, sans imprévu, la fin de novembre pour les avoir.

Comme chartreuses possédant des dépôts de manuscrits assez importants, Parkminster se place en tête je crois, avec plusieurs centaines de mss., mais j'en ignore totalement le contenu, l'ancien bibliothécaire n'ayant diffusé qu'une concordance des classements et cotes anciens et nouveaux.

-Farneta possède les mss. de l'ancienne chartreuse de Pise, essentiellement liturgiques, je crois, et richement ornés, sinon avec bon goût,

à juger par un graduel dont j'ai eu des photographies.

- Il est très probable que Miraflores en a aussi, puisque c'est la seule chartreuse à n'avoir jamais fermé ses portes et à avoir conservé ses ornements de sacristie anciens; elle a dû aussi sauver sa bibliothèque mais je n'en sais pas le contenu.

- Pleterje a les mss. venant de l'ancienne chartreuse de Bosserville mais là encore je ne puis en dire plus, et sa science ne va pas plus loin pour les autres maisons, sinon pour Anla Dei, propriétaire seulement de quelques mss. de XVII^e provenant de Buxheim, une dizaine au plus.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs in Christo.

J. Aug. J. de

P.S. Don Gabriel m'a appris que votre Rivier l'in a fait déposer à la Laurensienne de Florence les manuscrits de Pite.